

## LE LANDESSCHULAMT A UN BUREAU DANS QUATRE VILLES:

### BUREAU DE HALLE

#### Landesschulamt Halle (Saale)

Ernst-Kamieth-Straße 2, 06112 Halle (Saale)  
Tél. 0345 514 - 0

COMPÉTENCE POUR LES ARRONDISSEMENTS  
Halle, Saalkreis, Mansfeld-Südharz,  
Burgenlandkreis

### BUREAU DE MAGDEBOURG

#### Landesschulamt Magdeburg

Turmschanzenstraße 31, 39114 Magdeburg  
Tél. 0391 567 - 01

COMPÉTENCE POUR LES ARRONDISSEMENTS  
Magdeburg, Jerichower Land, Salzlandkreis,  
Bördekreis, Harz

### BUREAU DE DESSAU

#### Landesschulamt Dessau

Kühnauer Straße 161, 06846 Dessau  
Tél. 0340 6506 - 0

COMPÉTENCE POUR LES ARRONDISSEMENTS  
Dessau, Anhalt-Bitterfeld, Wittenberg

### BUREAU DE GARDELEGEN

#### Landesschulamt Gardelegen

Philipp-Müller-Straße 2-4, 39638 Gardelegen  
Tél. 03907 8079 - 11

COMPÉTENCE POUR LES ARRONDISSEMENTS  
Altmarkkreis Salzwedel, Stendal

Vous pouvez aussi  
joindre directement le  
Landesschulamt  
sur le site  
Internet



Vous trouverez de plus  
amples informations sur le  
site Internet



[www.mk.sachsen-anhalt.de](http://www.mk.sachsen-anhalt.de)

### PUBLICATION:

Ministère de l'Education  
de Saxe-Anhalt  
Turmschanzenstraße 32  
39114 Magdeburg



SACHSEN-ANHALT

Ministerium für Bildung

# INFORMATIONS SUR LA SCOLARITÉ EN SAXE-ANHALT

Guide conseil pour les réfugiés avec des enfants



abc



[www.mk.sachsen-anhalt.de](http://www.mk.sachsen-anhalt.de)

// Crédits photos: Dizain, Drubig, Pelaez, Fotolia // Modifié: Mars 2016

## Chers parents, Bienvenue en Saxe-Anhalt!

Cette fiche d'information est destinée à vous informer sur l'éducation et la formation scolaires en Saxe-Anhalt. Vous trouverez de plus amples informations sur les sites Internet indiqués.

**Nous souhaitons à votre enfant beaucoup de plaisir et de réussite dans sa scolarité.**



### QUELS SONT LES MODALITÉS DE LA SCOLARITÉ DANS TOUTE L'ALLEMAGNE?

Dans toute l'Allemagne, et donc aussi en Saxe-Anhalt, tous les enfants et adolescents vont à l'école entre 6 et 18 ans. Ils peuvent fréquenter une école d'enseignement général ou une école d'enseignement professionnel.

### À PARTIR DE QUEL ÂGE MON ENFANT DOIT-IL ALLER À L'ÉCOLE?

Si vous et votre famille quittez le centre d'accueil pour élire domicile dans une ville ou un village, vos enfants sont soumis à l'obligation scolaire s'ils ont au moins 6 ans. La scolarité inclut la participation à des excursions et des voyages scolaires, aux fêtes de l'école et aux cours de natation.

### LA FRÉQUENTATION DES ÉCOLES PUBLIQUES EST GRATUITE.

### DANS QUELLE ÉCOLE IRA MON ENFANT?

L'école où ira votre enfant dépend notamment de l'âge, du parcours scolaire suivi jusqu'ici et du domicile. Elle est déterminée par un service du land de Saxe-Anhalt, le Landesschulamt (rectorat), qui vous enverra une lettre vous informant dans quelle école votre enfant a été inscrit.

### QUE DOIS-JE APPORTER À L'ÉCOLE?

Vous recevrez les informations essentielles à l'école lors de l'entretien d'inscription. Si vous avez des questions, posez-les à l'école.

### QUELLES SONT LES RÈGLES À OBSERVER À LA RENTRÉE?

Dans toutes les écoles, la classe commence le matin à une heure précise qui vous sera communiquée à l'école. Veillez à ce que votre enfant arrive à l'heure en classe. Cette règle s'applique aussi aux adolescents qui fréquentent une école d'enseignement professionnelle.

### QUAND L'ÉCOLE EST-ELLE FINIE?

L'école peut finir à midi ou l'après-midi. Vous le saurez lors de l'entretien à l'école.

### OÙ MON ENFANT APPRENDRA-T-IL LA LANGUE ALLEMANDE?

Dans toutes les écoles, votre enfant suivra d'abord des cours spéciaux de langue allemande. Beaucoup d'écoles ont des enseignants des deux sexes qui ont été désignés à cet effet par le rectorat. Dans ces écoles, les enfants sont instruits dans des classes ou des groupes et apprennent la langue allemande le plus rapidement possible.

[www.landesschulamt.sachsen-anhalt.de/landesschulamt](http://www.landesschulamt.sachsen-anhalt.de/landesschulamt)

### QUEL SOUTIEN EST APPORTÉ À MON ENFANT, COMMENT EST-IL INSTRUIT? COMMENT MON ENFANT ENTRERA-T-IL EN CONTACT AVEC D'AUTRES ENFANTS?

En musique, éducation physique, éducation artistique et dans d'autres matières où l'on parle et écrit peu, votre enfant sera instruit dans une classe avec tous les autres enfants. En outre, il bénéficiera d'un soutien particulier pour l'apprentissage de la langue allemande. Dès que votre enfant saura suffisamment parler et écrire l'allemand, il suivra les cours dans toutes les autres matières avec tous les autres enfants.

### PUIS-JE BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN DE MON MILIEU CULTUREL?

Oui. Beaucoup d'étrangers venus du monde entier qui habitent en Saxe-Anhalt se sont regroupés au sein d'associations. Toutes ces associations sont affiliées à un réseau d'organisations de migrants, le Landesnetzwerk Migrantenorganisationen e.V. (LAMSA), dont le but est d'aider les personnes issues de l'immigration à participer à la vie sociale et politique.

**Landesnetzwerk  
Migrantenorganisationen  
Sachsen-Anhalt e.V. (LAMSA)**

Contact:  
**Frau Mika Kaiyama**  
Téléphone: **0340 – 87 05 88 32**  
Courriel:  
**mika.kaiyama@lamsa.de**

**Servicestelle „Interkulturelles  
Lernen in Kita und Schule“  
LAMSA e.V.**

Bernburger Straße 25a  
06108 Halle/Saale  
Téléphone: **0345 – 171 940 51**  
Courriel:  
**mamad.mohamad@lamsa.de**